

# **MESSAGE de LOUIS CORTOT**

## **POUR LA JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE**

### **LE 27 MAI**

Il y a 71 ans, le 27 mai 1943, dans Paris occupé depuis près de trois ans, quadrillé par l'armée nazie avec le concours des forces de répression du régime collaborateur avec l'occupant que présidait Pétain, et sur les murs duquel, comme sur ceux d'autres villes de France, étaient avec une sinistre régularité apposées des affiches bilingues annonçant l'exécution de patriotes que désormais la population appelait les Résistants, les représentants de huit mouvements de Résistance, de six partis politiques résistants et des deux centrales syndicales clandestines se réunissaient, 48 rue du Four, autour de Jean Moulin, initiateur de la rencontre qu'il présida.

Même si ses participants n'en avaient pas alors pleinement conscience, ils vivaient un moment historique : à l'issue de cette réunion allait naître sous la présidence de Jean Moulin le Conseil National de la Résistance.

C'était là un événement de portée considérable puisqu'il coordonnait dans le combat commun toutes les forces de la Résistance jusque-là dispersées, ouvrant ainsi la voie à l'unification au sein des FFI des différentes structures militaires de la Résistance, conduire à l'élaboration du Programme du Conseil National de la Résistance.

Événement de portée considérable puisque, lors de sa réunion constitutive, le CNR en se plaçant sous l'autorité du Comité National Français présidé par le Général de Gaulle, allait lui permettre de s'affirmer comme le représentant de l'ensemble de la France Combattante, tant sur le sol national occupé que sur tous les théâtres d'opération où s'illustraient aux côtés des Alliés les Français libres.

Patriotisme, humanisme, idéaux démocratiques et aspiration à un monde juste et en paix furent les valeurs qui, sur le sol national occupé, motivèrent l'engagement au péril – et souvent au sacrifice – de leur vie des Résistantes et des Résistants dans le combat contre l'occupant nazi et le régime pétainiste complice de ses crimes. Combat convergeant avec celui des Français Libres et prenant sa place dans la lutte des peuples et des forces alliées contre la barbarie génocidaire et liberticide.

Patriotisme, humanisme, idéaux démocratiques et aspiration à un monde juste et en paix furent aussi les valeurs inspiratrices du Programme du Conseil National de la Résistance qui dessina les contours d'une France rénovée après sa libération, d'une France démocratique sur les plans politique, économique et social, d'une France solidaire.

Programme dont la mise en place à la Libération par le Gouvernement présidé par le général de Gaulle de nombre des mesures qu'il préconisait permit de redresser économiquement la France, d'affirmer son indépendance nationale, d'approfondir sa vie démocratique en même temps que des avancées qui forment encore aujourd'hui le socle de notre protection sociale malgré leurs remises en cause qui s'accroissent.

Ces valeurs pour lesquelles luttèrent les Résistants et cette aspiration dont ils furent porteurs restent plus que jamais d'actualité soixante-neuf ans après la victoire le 8 mai 1945 des peuples et des armées alliées sur la barbarie du nazisme et des fascismes. Car le monde contemporain connaît toujours la guerre, l'oppression, le racisme, les discriminations et épurations ethniques, les persécutions religieuses, le sous-développement social et culturel de populations entières. Les héritiers des idéologies criminelles vaincues en 1945 relèvent la tête et retrouvent une audience à la faveur des crises que connaissent nos sociétés et le monde, dans notre pays la xénophobie contamine nombre de discours politiques,

C'est pour assurer la nécessaire transmission aux jeunes générations de ces valeurs et de cette aspiration, pour répondre à leur besoin de connaissance, de repères et de mémoire que, depuis 1988, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, l'ANACR, rejointe par d'autres Associations du Monde Combattant et appuyée par l'UFAC, a demandé l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai. Journée devant être un moment privilégié du passage de cette mémoire en même temps que d'hommage à la place de la Résistance dans l'histoire contemporaine de notre pays, aux Résistantes et Résistants tombés pour sa liberté.

Le 19 juillet 2013, M. le Président de la République promulguait la loi l'instaurant, votée par le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ce 27 mai 2014 est donc pour la première fois célébrée de manière officielle par la Nation la Journée Nationale de la Résistance. Faisons ensemble de ce jour un grand moment d'évocation de la mémoire des combats de la Résistance et de passage de ses valeurs.

Louis CORTOT  
Président de l'ANACR